

LA FERMETURE A BONNE HEURE

En votant le règlement de fermeture à bonne heure, les échevins n'ont eu qu'un souci : plaire aux commis et aux employés qui réclamaient cette mesure et acheter, par cette faveur, leurs votes pour les futures élections.

Le bien public n'entre pour rien dans le règlement de la municipalité, nous dirons davantage, il va, comme il est facile de le démontrer, à l'encontre de l'intérêt de tout le monde.

Les commis d'aujourd'hui qui sont les marchands de demain, raisonnent maintenant à un point de vue bien différent de celui qu'ils auront plus tard, alors qu'eux mêmes auront des commis sous leurs ordres.

Ils veulent aujourd'hui, en quittant le magasin à huit heures, se reposer, se divertir ou étudier ; c'est du moins ce qu'ils prétendent. Nous sommes un peu sceptiques à l'endroit des études auxquelles ils se livreront leur journée terminée. De deux choses l'une, ou ils sont fatigués, leur journée terminée, ou ils ne le sont pas ; s'ils sont fatigués ils ne travailleront pas, s'ils sont frais et dispos où travailleront-ils ? Est-ce chez eux ? ce ne peut être que là car la municipalité a jusqu'ici omis d'ouvrir des salles de lecture ;—nous n'avons pas même un commencement de bibliothèque municipale.—Chez eux, ont-ils les possibilités et les facilités de travailler ? Nous ne le croyons guère. Ils se reposeront donc ou se divertiront. Nous pensent plutôt qu'ils se divertiront, parce que la jeunesse n'a pas besoin d'un long repos ; elle veut du mouvement, elle aime l'animation, le bruit même.

Les commis rendus de bonne heure à la liberté, aliéneront bien vite leur liberté en se créant des habitudes qui les enchaîneront et les fatigueront bien plus que le travail. Nous parlons ici en général, car, dans la masse, il en est qui certainement feront bon emploi de leur temps, mais ces derniers seront l'exception ou tout au moins la minorité.

Que ceux qui nous liront fassent leur examen de conscience et qu'ils se demandent ce qu'ils ont fait des heures de liberté que leur a valu le règlement municipal. Comment en ont-ils profité, qu'y ont-ils gagné ?

Ce qu'ils ont voulu avant tout, les commis, c'est diminuer le nombre des heures à passer au magasin et ils l'ont obtenu. Ont-ils bien réflé-

chi, avant d'entrer en campagne ; nous l'espérons pour eux et nous voulons bien croire qu'ils ont d'avance calculé toutes les conséquences que comporte leur action. Ces conséquences sont bien graves cependant.

Un commerçant nous disait : je ne fais mes affaires que le soir et, dans le jour, mes ventes sont à peu près nulles, mais celles du soir suffisent à assurer le gain de la journée. Si je ferme le soir je n'ai pas besoin d'autant de commis que j'en ai aujourd'hui et, comme mon commerce de jour est insignifiant, je diminuerai le salaire de ceux que je conserverai.

Mais ce marchand n'est pas le seul dans son cas, combien d'autres comme lui se verront forcés de remercier des commis qui n'avaient leur raison d'être que pour répondre à la vente du soir.

Nous avons observé avec soin les principales rues du commerce de détail, notamment les rues St-Laurent et Ste Catherine, et nous avons été frappés de la différence de leur aspect quant les magasins sont ouverts ou fermés après huit heures du soir. Nous inviterions volontiers les commis à faire cette petite promenade qui les forcerait quelque peu à réfléchir et à modifier leur jugement.

Les magasins sont ouverts et la foule circule plus ou moins pressée ; les étalages, la lumière attirent les regards, on examine, on trouve un article à son goût, on entre dans le magasin et on achète et cela des centaines de fois dans une soirée. On achète, non pas qu'on ait absolument besoin, mais parce l'objet plaît.

Fermez les magasins, la foule a disparu, chacun reste chez soi ; on n'a plus de raisons de sortir. Les femmes sont curieuses et coquettes ; elles aiment à voir et à se faire voir ; n'ayant plus rien à voir, les magasins étant fermés, elles ne se dérangent pas et n'ayant plus à sortir, par conséquent à se faire voir au dehors, elles n'achètent plus n'ayant plus besoin, les chapeaux, les robes, les rubans et les milles colifichets de la toilette dans lesquels elles se montraient dans leurs promenades du soir à travers les magasins.

Certes, on achètera toujours l'indispensable, le nécessaire ; le commerce pourra toujours compter sur la vente d'un certain nombre de chapeaux, de robes, de chaussures, mais il est évident qu'il en vendra moins que si, au nécessaire, les acheteurs joignent le superflu.

Avec les idées de luxe qui ont

cours aujourd'hui et qui aident si puissamment au développement et à l'animation du commerce, beaucoup de personnes aiment à changer de toilette et, si elles sortent deux fois dans une même journée, elles changent en tout ou en partie leur costume. Enlevez-leur les occasions de sortir en rendant les rues noires comme des tombeaux ou désertes comme une forêt et vous calculerez tout ce que le commerce y perd.

Voici l'hiver ; l'intérieur des maisons est bien chauffé ; au dehors, il fait froid. Empêchez les femmes d'aller magasiner le soir en fermant les magasins à huit heures et les marchands de draperies, de fourrures, etc., sauront ce que vaut un règlement municipal.

Depuis plusieurs années, le commerce se plaint que les affaires languissent, traînent, ne vont pas. Mais au gré de notre conseil municipal les affaires sont encore trop brillantes puisqu'il veut les restreindre par une mesure stupide et inique. La Ville tire ses ressources, ses revenus du commerce et elle est en train d'en tarir les sources en frappant le commerce. On lui doit déjà bon nombre de faillites et de ruines causées par le bouleversement et le défoncement des rues à jet continu ; on lui en devra bien d'autres encore si elle persiste à mettre en force son règlement de la fermeture à bonne heure ; et, quand il n'aura plus devant lui que des magasins fermés, notre conseil municipal pourra admirer son œuvre en constatant le vide opéré dans ses revenus.

A Toronto, existe également un règlement de la fermeture à bonne heure ; on peut juger de ses effets : sur la rue Yonge, la rue commerçante par excellence pour le détail, sur un parcours d'un demi-mille à peu près, 79 magasins sont fermés et à louer, 79 magasins du rez-de-chaussée ; s'il fallait compter ceux des étages supérieurs il faudrait multiplier ce chiffre par plusieurs unités.

Pareil sort nous est-il réservé ?

Il nous semble que les commerçants ne sont pas les seuls intéressés dans la question ; les propriétaires ne doivent pas voir d'un œil tranquille la lutte entreprise contre les marchands, leurs locataires, et cependant ils ne bougent guère. Quand il sera trop tard, quand leurs maisons vacantes ne leur rapportant plus de rentes et exigeant des réparations les auront conduits à proximité de la ruine, peut-être feront-ils une protestation d'autant plus vigoureuse qu'elle aura été plus tardive. Il sera bien temps !